



Cotita du 13 juin 2019

Retour sur la CNIM du 4 juin 2019



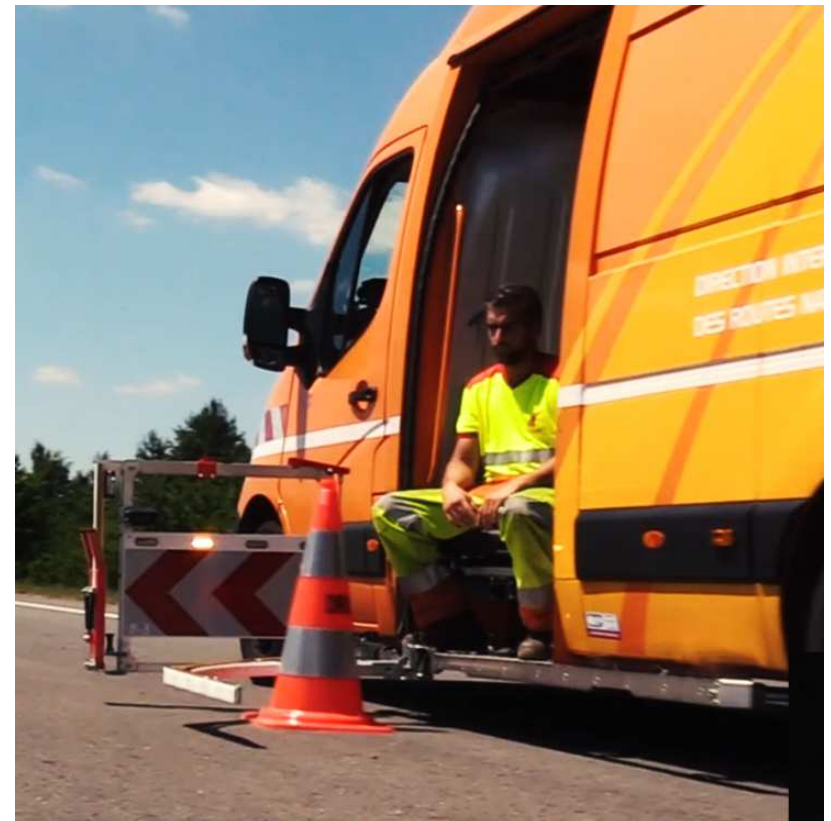
**Distributeur de cônes**

Objectifs 2019 :

Prise en compte retour d'expérience 2018

Adaptation aux Master L2, Ducato/Boxer L2, + Ducato caisse

Equiper chaque DIR d'au moins 1 exemplaire



Bandes rugueuses amovibles

Passage du cadre expérimental à une généralisation (modif réglementation, etc)





FLU décalable

Décalage de 60 cm : en attente du rapport d'expérimentation (DIR MC, Med, Edst)

Décalage « XL » (2,60 m) : début de l'expérimentation sur réseau Vinci



Atténuateur de choc sur FLR

Freins à l'utilisation en France :

- Réglementation Véhicules
- Réglementation Equipements de la route
- Normalisation

- 1 - Note pour indiquer aux gestionnaires comment équiper les camions
- 2 - Voir ce qui se fait à l'étranger, expérimentations
- 3 - Réglementer





Visibilité des véhicules d'intervention

Demandes des DIR :

- Utilisation de bandes rétro-fluo jaunes au lieu de rétro blanches
- Laisser les feux bleus en fonctionnement sur les lieux

Le Ministère de l'Intérieur sera interrogé



Pince à déchets ergonomique

2 axes d'amélioration :

A - Blocage de la gâchette

En cours

B - Canne anglaise

Réalisé

Avis positif du médecin ergonomiste

Tests à réaliser



MERCI



Association
des Directeurs
Techniques